

La canicule, prétexte à la privatisation de l'Ecole ?

Montreuil, le 10 juillet 2026

Alors que les personnels, les élèves dans les établissements scolaires étouffaient à cause de la canicule et étaient livrés à eux-mêmes pour gérer la situation, EDF annonçait par communiqué de presse le 26 juin 2026 la mise à disposition d'un fonds de 80 millions d'euros afin d'équiper les établissements scolaires en systèmes de rafraichissement.

Il s'agira pour une école, un collège, un lycée ou une collectivité territoriale d'obtenir une aide maximale de 4 000 euros pour acquérir des brasseurs d'air, ventilateurs, brumisateurs, climatiseurs mobiles et fixes. Une autre aide de 10 000 € est possible dans la mesure d'un projet s'inscrivant dans le programme ÉduRénov.

Depuis, de nouvelles annonces comparables se font jour. Le réseau Actee (Action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique, la Banque des territoires et la Banque postale ont annoncé qu'ils attribueront aux 2 500 établissements « prioritaires » recensés par le ministère une aide forfaitaire de 15 000 euros pour des travaux d'urgence. Le montant total de ces engagements annoncés est de 190 millions d'euros.

Une opération purement publicitaire et commerciale

Le nom de la plateforme EDF «jepassealectrique.fr » s'inscrit dans les annonces du premier ministre pour « réduire les effets » de la crise pétrolière actuelle.

Il ne faut pas s'y tromper, la plateforme sert uniquement à demander des remboursements sur facture des dépenses engagées. Si les achats de matériel sont possibles dans les lycées et collèges, en raison de leur autonomie budgétaire et sous certaines conditions, ce n'est pas le cas dans les écoles. Les équipements dépendent totalement des municipalités. La plateforme n'est active que pour la France hexagonale, puisque les départements ultra-marins disposent d'une action spécifique AGIRPLUS.

Si EDF rembourse une partie du matériel, en aucun cas le dispositif ne couvre leurs charges d'exploitation, c'est-à-dire l'électricité dont la consommation va inévitablement exploser, et la maintenance. A la rentrée 2026, faudra-t-il choisir pour les élèves entre un ventilateur et vidéoprojecteur ?

Désengagement de l'Etat

Les gouvernements Macron ont fait le choix de l'austérité et de l'économie de guerre, au lieu d'engager la rénovation des bâtiments scolaires et de prendre les mesures qui s'imposent pour protéger les personnels et les élèves. La FNEC FP-FO rappelle que ce sont près d'un milliard d'euros

qui ont été rendus par le ministère de l'Éducation nationale sur les 3 budgets précédents, largement de quoi doter les 500 000 salles de classes en ventilateurs ou climatiseurs.

Si le ministre n'a eu de cesse de se cacher derrière la loi de décentralisation pour renvoyer la balle aux collectivités territoriales, son gouvernement a amputé leurs budgets de 4 milliards d'euros en 2026. Dans le même temps, il a su trouver 36 milliards d'euros supplémentaires pour le budget des Armées, désormais supérieur à celui de l'Éducation...

Pendant la canicule de mai, la seule réaction du ministre a été la publication d'un protocole ministériel de gestion des vagues de chaleur et des affichettes à coller. Aujourd'hui il se contente de ces actions privées, qu'il présente comme une forme de contribution généreuse des grandes sociétés françaises à la Nation ! Honte à ce gouvernement !

A quand les annonces de Total Energie, Engie et d'autres pour rafraîchir l'école ?

A cela s'ajoute comme à chaque fois, une multiplication des intervenants, mais aussi des annonces et des plateformes. Le dispositif EDF s'adresse tant aux chefs d'établissement qu'aux collectivités territoriales, alors ACTEE-La Banque des territoires-La Banque Postale ne s'adresse qu'aux collectivités. Qui fera quoi et dans quels délais ? La FNEC FP-FO a déjà dénoncé cette gestion territorialisée de la canicule et le transfert de responsabilité sur les élus locaux et les chefs d'établissement.

La canicule ne doit pas être un prétexte pour une privatisation rampante de l'École !

L'École doit rester laïque. La FNEC FP-FO revendique la restitution des dizaines de milliards d'euros supprimés au nom de la guerre et des budgets de guerre. Elle soutiendra tous les personnels qui décideront de faire grève à la rentrée pour exiger les moyens nécessaires pour fonctionner.